



Bac 2022, pour le report en juin des épreuves de spécialité

Le Bac Blanc prévoit que les élèves de terminales passent deux épreuves de spécialités à la mi-mars. Ce calendrier est problématique à plus d'un titre. Les professeurs et les élèves sont lancés dans une course contre la montre pour préparer les épreuves : ce calendrier infernal dégrade les conditions de l'enseignement des disciplines concernées et provoque un stress inacceptable chez les élèves. Dans le contexte d'une année une nouvelle fois chamboulée par le Covid19, le calendrier devient intenable. Les classes se vident au gré de cas de Covid et des cas contacts, les absences perlées des élèves conduisent à une forme de discontinuité pédagogique. Préparer sereinement les épreuves dans ce contexte est devenu illusoire. Les inégalités se creusent entre élèves et entre les lycées.

Dans l'immédiat, nous nous opposons à la tenue des épreuves de spécialité en mars et exigeons leur report au mois de juin, leur transformation en épreuves nationales et terminales, et plus généralement, la suppression du contrôle continu et le retour à des épreuves de baccalauréat anonymes, terminales et nationales.

Nous rappelons aussi notre opposition au contrôle continu qui aboutit à une augmentation de la charge de travail des élèves et des personnels, à une augmentation des inégalités entre les élèves, aux pressions multiples contre les enseignantes et les enseignants. Nous continuons de dénoncer la réforme du baccalauréat qui fait perdre le sens de nos métiers et conduit à un baccalauréat maison qui accentue le tri social dans ParcoursSup.

Nous exigeons un plan d'urgence pour l'Éducation, pour les lycées, particulièrement frappés par les suppressions de postes en particulier liées à la réforme du lycée.

[Signer la pétition en ligne](#)